

Paris, le mercredi 30 mars 2011

LA FFM VALIDE UN REDUCTEUR DE BRUIT UNIVERSEL

Les nuisances sonores, notamment en motocross, sont aujourd'hui devenues l'un des obstacles majeurs au développement du sport moto.

La Fédération Française de Motocyclisme, délégataire de l'Etat, se doit de lutter contre les niveaux excessifs de bruit dont elle comprend que dans certains cas ils peuvent gêner nos concitoyens.

Depuis 2 ans, la Fédération a étudié différents systèmes de réducteur de bruit dont l'efficacité était assez convaincante mais qui présentaient le défaut majeur de n'être adaptables que sur certains types de silencieux d'échappement.

La société IMPACT RACING a récemment proposé à la FFM un type d'appareil quasi universel et a souhaité collaborer avec elle pour la diffusion de ce produit.

Les différents essais menés par la Fédération en mars 2011, en Lorraine et en Ile de France, ont clairement démontré que ce produit apportait un gain significatif en matière de réduction sonore.

Au vu de ces résultats, la FFM va engager dès cette année un plan national afin d'inciter à l'utilisation de ces produits sur les terrains de motocross et qui permettront certainement d'apaiser de nombreuses problématiques existantes.



Le réducteur de bruit IMPACT RACING

Le Service Communication